

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil municipal**  
**Herriko Kontseiluaren Delibero Erregistroaren Agiria**

**SEANCE DU 14 AVRIL 2026**

**OBJET / GAIA : Désignation représentant auprès du Syndicat Mixte Bas Adour Maritime.**

**DATE DE CONVOCATION / DEIALDIAREN DATA : 8 avril 2026.**

Nombre de conseillers en exercice / ordezkarien kopuru orokorra : 29  
Nombre de présents / hor zirenak : 24  
Nombre de votants / bozkatu dutenak : 29

L'an deux mille vingt-six, le quatorze avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Peio ETXELEKU, Maire.

Etaient présents : M. Peio Etxeleku, Maire, Mme Emmanuelle Meynier, M. Iban Fortin, Mme Servane Etchegaray, M. Philippe Lautrou, adjoints, Mme Emilie Lafitte, M. Matthieu Haramboure, Mme Myriam Larroulet, M. Esteban Garrastazu, Mme Véronique Cadepond-Larronde, M. Pascal Bourguet, Mme Maud Gastigard, M. Patrick Larrebat, Mme Laetitia Sorhaitz, Mme Gabrielle Weise Hemery, M. Thierry Chaplain, Mme Arantxa Saint-Martin, M. Michel Falga, Mme Cathy Kranjcevic, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Rosalie Dupré, M. Pierre Rouquenelle, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, conseillers municipaux.

Absents ou Excusés : Mme Maria Aristizabal, M. Jean-Paul Alaman, M. Eric Duphil, M. Christian Devèze, M. Philippe Bacardatz, conseillers municipaux.

Procurations : Mme Maria Aristizabal à M. Peio Etxeleku ; M. Jean-Paul Alaman à Mme Servane Etchegaray ; M. Eric Duphil à M. Philippe Lautrou ; M. Christian Devèze à M. Jean-Noël Magis ; M. Philippe Bacardatz à Mme Argitxu Hiriart-Urruty.

Secrétaire / Idazkaria : A l'unanimité des membres présents, M. Esteban Garrastazu est désigné secrétaire de séance.

Considérant qu'il appartient à la Commune de désigner ses représentants au sein de cette structure intercommunale,

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal, décide à l'unanimité de procéder à un vote à main levée.

La liste « Kanbo Elkartu » présente M. Michel FALGA qui obtient 26 voix.

*Se sont abstenus : Mme Eliane Aizpuru et Mme Argitxu Hiriart-Urruty (avec pouvoir).*

Est désigné représentant de la Commune auprès du Syndicat Mixte Bas Adour Maritime, à l'unanimité des votes exprimés :

- M. Michel FALGA

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :



**Esteban GARRASTAZU**

Saioko idazkaria / Secrétaire de séance



**Peio ETXELEKU**

Kanboko Auzapeza / Maire de Cambo-les-Bains